

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 66 (1974)
Heft: 10

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La participation des travailleurs aux décisions dans l'entreprise sur le plan mondial (I)

Invité par l'Organisation internationale du travail, un colloque international sur la participation s'est tenu à Oslo du 20 au 30 août 1974. La Suisse était représentée à ce colloque par le directeur de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail Jean-Pierre Bonny et par Guido Nobel, secrétaire de l'Union syndicale suisse. Malheureusement les employeurs n'avaient pas jugé utile de se faire représenter à cette réunion si bien que la Suisse, sur quelque 60 pays participants, fut seule à ne pas avoir une représentation tripartite.

Pour ce colloque, le Bureau international du travail à Genève avait élaboré un document de base dont nous reproduisons ici la première partie. Il nous permet d'avoir une image générale sur la situation actuelle dans le domaine de la participation sur le plan mondial.

Dans un prochain numéro nous reviendrons sur ce colloque en publiant encore différents documents, en particulier ceux élaborés par certains pays participants et qui nous touchent de près tels que l'Allemagne, la France, etc.

Rédaction de la « RSS »

1. Arrangements institutionnels pour la participation de représentants des travailleurs aux décisions

1. Gestion ouvrière des entreprises et systèmes connexes

Sur le plan des concepts, la gestion ouvrière des entreprises ou autogestion représente la forme la plus poussée de participation des travailleurs à la prise des décisions qui les concernent.

L'exemple le plus connu de cette forme de participation des travailleurs est probablement le système yougoslave d'autogestion, qui a fait l'objet d'un grand nombre d'études et de publications et bénéficie d'une vingtaine d'années d'expérience.

Dans le système yougoslave, la collectivité des travailleurs exerce les principales fonctions de gestion par l'intermédiaire des organes de l'autogestion dont l'organisation et les compétences sont fixées,